



Infraction et accident de voiture non voulu

Par **Visiteur**, le **18/03/2007** à **18:28**

Bonjour, j'ai fait un accident de voiture le vendredi 5 contre un mur d'une maison n'ayant pas vu les dégâts c'est-à-dire j'ai continué ma route, la police est venue me chercher quelques temps plus tard j'ai passé la nuit en garde à vue je suis convoqué au tribunal en mars pour délit de fuite que ce que je risque ? je suis jeune conducteur et je dispose que de 6 points e'est-ce que le retrait de points est automatique et e'est-ce que je vais perdre mes 6 points? (merci de me répondre c'est très important pour moi)